



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droit du travail

Question écrite n° 83707

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des étudiants parfois obligés, durant les périodes de vacances, d'effectuer des périodes de stage en entreprise. Ces dernières ne sont nullement contraintes de leur verser une rémunération, même symbolique, durant le stage, alors que dans le même temps ces étudiants ont à faire face à des frais de transport et de logement souvent importants. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il ne serait pas possible qu'ils puissent, à l'occasion de ces stages, bénéficier d'une indemnisation spécifique.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83707

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2006, page 648